



AUTO MOTO CLUB Orp-Le-Grand



a.s.b.l. , membre de la Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique F.M.W.B.
affiliée à la Fédération Motocycliste de Belgique F.M.B.



01 septembre 2024

PRESENTATION & REGLEMENT DE L'EPREUVE

Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	2
II.	PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES.....	3
A.	COURSES DU TROPHEE 875 PAR EQUIPE (3pilotes).....	3
1.	- TROPHEE VINTAGE -	3
2.	- TROPHEE 875 CLASSIC -	3
3.	- TROPHEE 875 EVO -	3
B.	COURSES ANNEXES (Pilotes individuels)	3
1.	-ANNEXE VINTAGE -	3
2.	- ANNEXE CLASSIC -	3
3.	- ANNEXE EVO -	3
III.	DEFINITION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES CATEGORIES.....	4
A.	COURSES TROPHEE PAR EQUIPE (3 Pilotes – 3 manches de 15’ + 1 Tr)	4
B.	COURSES ANNEXES - (Pilotes individuels - 2 manches de 15’ + 1 Tr).....	5
C.	COULEURS ET NUMEROTATION DES CATEGORIES	6
IV.	INSCRIPTIONS & PRIX	6
V.	ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ‘TROPHEE 875’ PAR EQUIPE.....	7
A.	Entraînements	7
B.	Ordre de départ.....	7
C.	Attribution des points et Classements.....	7
VI.	ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ANNEXES	8
A.	Entraînements	8
B.	Ordre de départ.....	8
C.	Attribution des points et Classements.....	8
VII.	ACCUEIL DES PILOTES	9
VIII.	PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS ET COURSES.....	9
IX.	CONTRÔLE TECHNIQUE	10
X.	EQUIPEMENT DE PROTECTION DU PILOTE	10
XI.	LICENCES	11
XII.	CHRONOMETRAGE	11
XIII.	REMISE DES PRIX	12
A.	Répartition des trophées classements par équipes ‘Trophée Vintage et 875’	12
B.	Répartition des trophées classements individuels ‘Trophée Vintage et 875’	12
C.	Répartition des trophées classements individuels courses annexes.....	13
XIV.	RECLAMATIONS	13
XV.	PARC PILOTES & ENVIRONNEMENT	13
XVI.	REMBOURSEMENT	14
XVII.	TRANSPONDEURS	14

I. INTRODUCTION

Le trophée 875 sera disputé par équipes de trois pilotes et proposera trois catégories distinctes (Trophée Vintage, Trophée 875 Classic, Trophée 875 Evo).

Les équipes des trois catégories disputeront leur trophée respectif sur trois manches.

Les trois pilotes d'une même équipe rouleront en même temps dans les 3 manches de leur trophée.

Trois courses annexes sont au programme pour les pilotes individuels (Annexe Vintage, Classic et Evo) . Il s'agira de courses disputées en deux manches.

Le règlement particulier de l'épreuve est rédigé à l'attention des participants dans le but d'assurer la sécurité des pilotes et spectateurs.

Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront traités selon l'esprit des différents codes de la FMB (Code disciplinaire, sportif, médical - <https://www.fmb-bmb.be/fr/documents/statuts-codes>).

Tous les pilotes engagés sont invités à en prendre connaissance et s'y conformer !

L'épreuve est inscrite au calendrier FIM Europe sous les références :

EMN 72/374 (Calendrier Open de la FIM Europe) et IMN 291/74 (Calendrier FIM).

II. PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES

A. COURSES DU TROPHEE 875 PAR EQUIPE (3pilotes)

Trois catégories :

1. **TROPHEE VINTAGE**

Maximum de 16 équipes (48 pilotes au départ)

2. **TROPHEE 875 CLASSIC**

Maximum de 16 équipes (48 pilotes au départ)

3. **TROPHEE 875 EVO**

Maximum de 16 équipes (48 pilotes au départ)

B. COURSES ANNEXES (Pilotes individuels)

Trois catégories :

1. **ANNEXE VINTAGE**

Maximum de 48 pilotes au départ

2. **ANNEXE CLASSIC**

Maximum de 48 pilotes au départ

3. **ANNEXE EVO**

Maximum de 48 pilotes au départ

III. DEFINITION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES CATEGORIES

A. COURSES TROPHEE PAR EQUIPE (3 Pilotes – 3 manches de 15' + 1 Tr)

Nom de la catégorie	Spécifications et composition de l'équipe
<p>TROPHEE VINTAGE (Motos jusqu'à 1977)</p> <p>Pré 74 = Jusqu'au modèle 1973 Pré 78 = Jusqu'au modèle 1977</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Cylindrées libres➤ 3 motos Pré 74 (Jusqu'au modèle 1973) Ou<ul style="list-style-type: none">2 motos Pré 74 (Jusqu'au modèle 1973)+1 moto Pré 78 (Jusqu'au modèle 1977)➤ L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).➤ Une moto de réserve par pilote est autorisée.
<p>TROPHEE 875 CLASSIC (Motos jusqu'à 1984)</p> <p>Pré 85 = Jusqu'au modèle 1984</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ 3 Cylindrées différentes : 125cc + 250cc + 500cc obligatoires.➤ Fourche inversée et frein à disque arrière interdits.➤ 3 motos 'Twinshock' avec refroidissement à air, 2 freins à tambours et 2 amortisseurs (Cantilever Yamaha et Kramer acceptés). Ou<ul style="list-style-type: none">2 motos 'Twinshock' avec refroidissement à air, 2 freins à tambours et 2 amortisseurs (Cantilever Yamaha et Kramer acceptés).+1 moto Pré 85 (Jusqu'au modèle 1984)❖ Toute moto avec frein à disque ou refroidissement liquide ou mono-amortisseur est considérée comme Pré 85 et non 'Twinshock'➤ L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).➤ Une moto de réserve de même cylindrée par pilote est autorisée. ! Une seule moto Pre 85 en piste autorisée.
<p>TROPHEE 875 EVO (Motos jusqu'à 1995)</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ 3 Cylindrées différentes : 125cc + 250cc + 500cc obligatoires.➤ L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).➤ Une moto de réserve de même cylindrée par pilote est autorisée.

B. COURSES ANNEXES - (Pilotes individuels - 2 manches de 15' + 1 Tr)

Nom de la catégorie	Spécifications
ANNEXE VINTAGE (Motos jusqu'à 1977)	<ul style="list-style-type: none">➤ Cylindrée libre➤ VINTAGE Pré 74 = Jusqu'au modèle 1973➤ VINTAGE Pré 78 = Jusqu'au modèle 1977➤ Une moto de réserve de même catégorie est autorisée. Cylindrée différente acceptée.
ANNEXE CLASSIC (Motos jusqu'à 1984)	<ul style="list-style-type: none">➤ Cylindrée libre➤ Fourche inversée et frein à disque arrière interdits.➤ CLASSIC 1 = Modèle 1978 Jusqu'à 1980➤ CLASSIC 2 = Modèle 1981 Jusqu'à 1984➤ Une moto de réserve de même catégorie est autorisée. Cylindrée différente acceptée.
ANNEXE EVO (Motos jusqu'à 1995)	<ul style="list-style-type: none">➤ Cylindrée libre➤ EVO 1 = Modèle 1985 Jusqu'à 1990➤ EVO 2 = Modèle 1991 Jusqu'à 1995➤ Une moto de réserve de même catégorie est autorisée. Cylindrée différente acceptée.

C. COULEURS ET NUMEROTATION DES CATEGORIES

Catégorie	Couleur des disques	Numéros
• Trophée VINTAGE	Fond jaune, numéro noir	1 à 48
• Trophée 875 CLASSIC	125cc : Fond Noir, numéro blanc 250cc : Fond vert, numéro blanc 500cc : Fond jaune, numéro noir	1 à 48
• Trophée 875 EVO	125cc : Fond Noir, numéro blanc 250cc : Fond vert, numéro blanc 500cc : Fond jaune, numéro noir	1 à 48
Courses annexes :		
• ANNEXE VINTAGE		1 à 48
• ANNEXE CLASSIC	Fond Jaune, numéro noir	50 à 97
• ANNEXE EVO		100 à 147

Les numéros seront attribués par l'organisateur et les disques à numéros autocollants fournis.

Rem : Le numéro sur le maillot du pilote est vivement conseillé mais pas obligatoire.

IV. INSCRIPTIONS & PRIX

- Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur le site internet du club.
- **240 € par équipe venant de Belgique - 200 € pour les équipes venant de l'étranger.**
Inclus :
 - 3 entrées 'Pilote' + 3 Pass Paddock A
 - 3 entrées 'Assistant'
 - 1 entrée 'Team manager' + 1 entrée 'Accompagnant'
 - 3 x 3 plaques à n° adhésives
- **60 € en pilote individuel (Courses annexes)**
Inclus :
 - 1 entrée 'Pilote' + 1 Pass Paddock B
 - 1 entrée 'Assistant'
 - 3 plaques à n° adhésives

! Des frais supplémentaires de location de transpondeur (20€) peuvent s'ajouter !

Voir détails au point XII. CHRONOMETRAGE

! Avis aux team managers : Le même maillot de course est souhaitable pour les équipes 'Trophée' !

V. ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES 'TROPHEE 875' PAR EQUIPE

Catégories Trophée VINTAGE, Trophée 875 CLASSIC & Trophée 875 EVO

A. Entrainements

- Les trois pilotes de chaque équipe devront participer aux séances d'entraînements chronométrés du matin.
 - Une séance d'essais de 15 min pour chaque catégorie.

B. Ordre de départ

- Les chronos réalisés aux entraînements établiront l'ordre de mise au parc fermé. Du plus rapide au plus lent.

C. Attribution des points et Classements

- L'attribution des points se fera en fonction de l'ordre d'arrivée en course :

Ordre d'arrivée	1	2	3	4	5	-	-	-	46	47	48
Points	1	2	3	4	5	-	-	-	46	47	48

- ❖ Deux types de classements distincts par catégorie Trophée seront établis : Pilotes & Equipes .

➤ Classement Pilotes :

- Pour chaque pilote, les points des trois courses seront additionnés.
- Le plus petit nombre étant le vainqueur.
- Pour la catégorie Trophée VINTAGE, deux classements pilotes seront établis. Les 'pre 1974' et les 'pre 1978'.
- Pour les catégories Trophée CLASSIC et Trophée EVO, trois classements pilotes seront établis. Les 125, les 250 et les 500cc.

➤ Classement Equipes :

- Le classement sera établi en additionnant les points des 8 meilleurs résultats sur les 9 obtenus par équipe sur l'ensemble des trois courses. Le résultat le plus défavorable ne sera pas pris en compte.
- L'équipe gagnante sera celle qui comptabilisera le moins de points au total des trois courses.
- Les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées en fonction des résultats obtenus dans la dernière course. L'équipe avec le plus petit nombre de points sera classée avant son exæquo.

- Si pour une raison de force majeure (intempéries extrêmes, accident grave, ...), les trois courses ne peuvent être complètement disputées, le classement sera établi sur les seules courses entièrement terminées et validées par la direction de course.

VI. ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ANNEXES

A. Entraînements

Catégories Annexes VINTAGE, CLASSIC & EVO

- Les pilotes devront participer aux séances d'entraînements chronométrés du matin.
 - Une séance d'entraînement de 15 min chrono pour chaque catégorie.

B. Ordre de départ

- Les chronos réalisés aux entraînements établiront l'ordre de mise au parc fermé. Du plus rapide au plus lent.

C. Attribution des points et Classements

- L'attribution des points se fera en fonction de l'ordre d'arrivée en course :

Ordre d'arrivée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	48
Points	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	48

- Pour chaque pilote, les points des deux courses seront additionnés.
- Les classements suivants par catégorie seront établis :
 - Annexes VINTAGE (Motos jusqu'à 1977)
 - Pre74
 - &
 - Pre78
 - Annexes CLASSIC (Motos jusqu'à 1984)
 - CLASSIC 1 de 1978 Jusqu'à 1980
 - &
 - CLASSIC 2 de 1981 à 1984
 - Annexes EVO (Motos jusqu'à 1995)
 - EVO 1 de 1985 à 1990
 - &
 - EVO 2 de 1991 à 1995

VII. ACCUEIL DES PILOTES

Tous les pilotes engagés devront se présenter à l'accueil situé au cœur du village (Suivre les indications 'WELCOME'). Les heures d'ouvertures seront communiquées ultérieurement sur le site internet du club et le groupe Facebook.

VIII. PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS ET COURSES

Programme de la journée :

Entraînements (15' chrono)	Annexe EVO	15 '	8:15	-	8:30
	Annexe VINTAGE	15 '	8:35	-	8:50
	Trophée VINTAGE	15 '	8:55	-	9:10
	Trophée 875 CLASSIC	15 '	9:15	-	9:30
	Annexe CLASSIC	15 '	9:35	-	9:50
	Trophée 875 EVO	15 '	9:55	-	10:10

Pause 20'

Courses (1)	Annexe EVO	15 ' + 1T	10:30	-	10:45
	Annexe VINTAGE	15 ' + 1T	10:55	-	11:10
	Trophée VINTAGE	15 ' + 1T	11:20	-	11:35
	Trophée CLASSIC	15 ' + 1T	11:45	-	12:00
	Trophée 875 EVO	15 ' + 1T	12:10	-	12:25

Pause 50'

Courses (2)	Annexe CLASSIC	15 ' + 1T	13:15	-	13:30
	Annexe VINTAGE	15 ' + 1T	13:40	-	13:55
	Trophée VINTAGE	15 ' + 1T	14:05	-	14:20
	Trophée CLASSIC	15 ' + 1T	14:30	-	14:45
	Trophée 875 EVO	15 ' + 1T	14:55	-	15:10

Pause 40' (Présentation des anciens pilotes)

Courses (3)	Annexe EVO	15 ' + 1T	15:50	-	16:05
	Annexe CLASSIC	15 ' + 1T	16:15	-	16:30
	Trophée VINTAGE	15 ' + 1T	16:40	-	16:55
	Trophée CLASSIC	15 ' + 1T	17:05	-	17:20
	Trophée 875 EVO	15 ' + 1T	17:30	-	17:45

Podium Remise des prix +/- 18H00

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire en cas de besoin.

IX. CONTRÔLE TECHNIQUE

- Toutes les motos devront être présentées au contrôle technique équipées des plaques à numéros délivrées par l'organisateur.
- L'horaire du contrôle technique sera communiqué ultérieurement sur le site internet du club.
- Les motos présentées devront répondre aux critères détaillés au point II.
- Les motos de réserve seront autorisées et devront également être présentées au contrôle technique.
- Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Mousse guidon
 - Protection pignon de sortie boîte de vitesses
 - Leviers de freins et embrayage avec boule
 - Repose pieds repliables
 - Protection tringle de frein arrière
- Un marquage de validation sera apposé sur les motos par le responsable du contrôle.
- Le casque homologué devra également être présenté lors du contrôle technique.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute moto non conforme au règlement.

X. EQUIPEMENT DE PROTECTION DU PILOTE

- Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Un pantalon de motocross et maillot à manches longues
 - Bottes hautes en cuir ou matière équivalente
 - Gants
 - Protection de poitrine et du dos
 - Casque homologué
 - Normes : Europe ECE 22-05 (seul type P) minimum.
 - Japon JIS T8133: 2015 (seul 'Type 2 Full face')
 - USA SNELL M 2015
 - Lunettes de protection des yeux

XI. LICENCES

- Uniquement les licences suivantes seront acceptées :

Pilotes Belges :

- FMB - Motocross Europe Open
- FMB - Motocross National Motorsport Vlaanderen (VLM)
- FMB - Motocross National AMPL
- FMB - Motocross Spécial AMPL (Oldtimer)
- FMB - Motocross Régional – FPCNA
- VJMO - Motocross
- MCLB - Motocross
- VMCF - Motocross
- FMB - Motocross 1 manifestation (*)

Pour toutes les fédérations : s'il y a une épreuve le même week-end que Orp pour Oldtimers dans votre fédération, les coureurs devront présenter une autorisation de leur fédération. S'ils n'ont pas d'épreuve pour oldtimers, aucune autorisation n'est requise.

Pilotes étrangers :

- Motocross Europe/International - fédération affiliée à la FIM (FFM, KNMV, DMSB, ...)
- FMB - Motocross 1 manifestation pour pilotes étrangers (*)

(*) Pilotes sans licence :

- Les coureurs résidant en Belgique devront souscrire la licence 1 manifestation en avance via My FMB-BMB (Magelan) : 20 EUR
- Les coureurs résidant à l'étranger devront souscrire la licence 1 manifestation en avance via My FMB-BMB (Magelan) : 35 EUR

Si le coureur souscrit la licence 1 manif sur place auprès du délégué FMB :
Supplément de 15 EUR à prévoir !

Obtenez votre licence en ligne via My FMB-BMB (Magelan)
<https://fmb-bmb.be/fr/content/licences>

XII. CHRONOMETRAGE

- Le chronométrage sera assuré par la société RIS timing.
- Le pilote possédant un transpondeur compatible de type 'MYLAPS' devra le renseigner lors de son inscription (Voir les transpondeurs compatibles en dernière page).
- Le pilote ne possédant pas de transpondeur devra le louer au prix de 20€ (Transp. + support). Ce montant sera ajouté aux frais d'inscription.

Ils seront distribués lors du contrôle technique le samedi soir et dimanche matin. Une pièce d'identité sera demandée en garantie.

XIII. REMISE DES PRIX

La remise des prix est prévue à 18H00

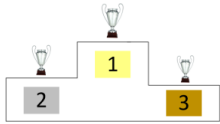
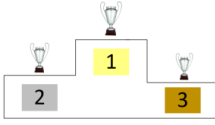
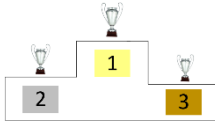
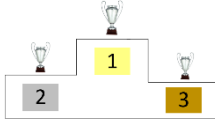
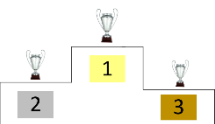
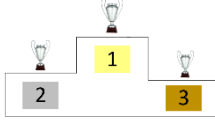
A. Répartition des trophées classements par équipes 'Trophée Vintage et 875'

Trophée VINTAGE	
Trophée 875 CLASSIC	
Trophée 875 EVO	

B. Répartition des trophées classements individuels 'Trophée Vintage et 875'

Trophée VINTAGE	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Pre 74</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Pre 78</p> </div> </div>
Trophée 875 CLASSIC	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>125 cc</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>250 cc</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>500 cc</p> </div> </div>
Trophée 875 EVO	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>125 cc</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>250 cc</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>500 cc</p> </div> </div>

C. Répartition des trophées classements individuels courses annexes

Annexe VINTAGE	Pré 74	
	Pré 78	
Annexe CLASSIC	Classic 1 (1978 à 1980)	
	Classic 2 (1981 à 1984)	
Annexes EVO	EVO 1 (1985 à 1990)	
	EVO 2 (1991 à 1995)	

XIV. RECLAMATIONS

La procédure pour le traitement des réclamations et les demandes d'appel est prévue dans le Code Disciplinaire de la FMB. Seule la version en français du règlement sera le document de référence.

XV. PARC PILOTES & ENVIRONNEMENT

- Un paddock spécifique sera attribué lors de l'arrivée sur le site.
- Le respect des règles environnementales ainsi qu'un tapis de sol sous les motos sont obligatoires.
- Tous les déchets seront déposés dans les containers à disposition.
- **Chaque pilote ou équipe doit avoir un extincteur dans son stand.**

XVI. REMBOURSEMENT

- En cas de force majeure conduisant à l'annulation de l'épreuve par l'organisateur (Pandémie, intempéries extrêmes, ...), un remboursement de 75% des frais d'engagement sera effectué par virement bancaire.
- Toute circonstance grave empêchant la participation d'un concurrent à l'épreuve sera soumise à l'analyse de l'organisateur qui décidera de la suite à y réserver.

XVII. TRANSPONDEURS

Les transpondeurs compatibles seront exclusivement les modèles suivants de type MYLAPS avec numéro de série à 7 ou 8 chiffres.

